

## **Résumé de l'intervention de Jacques Delors**

Berlin 28 janvier 2011

**« Wo steht Europa ? »**

*Seul le texte prononcé fait foi*

Chacun reconnaît que la crise de l'Euro est très grave et qu'elle nécessite que l'Union européenne agisse vite et efficacement comme pompier afin d'éteindre les divers feux qui sont allumés par les marchés et par la spéculation. Mais cette crise révèle aussi le besoin de remédier aux défauts de construction de l'Union économique et monétaire. En d'autres termes, nous avons besoin d'architectes pour aménager et renforcer la maison de l'Euro.

Cette exigence ne doit pas nous faire oublier les autres problèmes que pose la poursuite de la construction européenne, un an après l'entrée en vigueur du Traité de Lisbonne.

Mettre l'Union européenne en perspective, c'est prendre en compte les autres dimensions de notre avenir commun.

### L'Union européenne en perspective

En premier lieu, il ne faut pas perdre de vue le traitement des demandes d'adhésion à l'Union. Je pense aux pays des Balkans (Croatie, Serbie, Monténégro, Macédoine...) et aussi au dossier explosif de la Turquie. Pour ce dernier, les données psychologiques et politiques ne doivent pas être perdues de vue quelle que soit la position de fond que l'on peut avoir. Chacun doit bien peser les conséquences de l'attitude de l'Union européenne sur l'ensemble des relations avec le monde musulman et sur les évolutions géopolitiques.

Il y a d'ailleurs un lien partiel entre les problèmes d'élargissement et la politique des relations extérieures que propose l'Union, en plus des classiques traités dites « de libre échange », à tous les pays qui sont à l'Est. Comment les inscrire dans une réflexion sur notre politique européenne à l'égard de la Russie ? Peut-on ne pas traiter au niveau européen des questions liées à l'énergie dans notre rapport avec la Russie ?

Vaste chantier que celui de relations extérieures. J'aurais tendance à privilégier, dans le cadre de cette réflexion, la politique vis-à-vis des Etats Unis, les rapports avec les grands pays émergents, l'Inde, la Chine et le Brésil, le devenir de l'Union pour la Méditerranée (UPM).

Du G8 au G20, les débats ne vont pas manquer sur la gouvernance mondiale. Espérons au moins donner un autre visage que celui offert à Copenhague au sommet de l'environnement : certains Chefs d'Etat et de gouvernement, plus occupés à faire parler d'eux-mêmes que de faire avancer ensemble les excellentes propositions adoptées par le Conseil européen. De l'adoption de nouvelles règles pour le commerce international (le processus de Doha) jusqu'à la surveillance financière et bancaire, il faut espérer des pas en avant grâce à une Union européenne déterminée et parlant d'une seule voix.

Enfin, comment ne pas terminer ce trop rapide tour d'horizon par le problème du « comment faire » au niveau de l'Union. Notre efficacité et notre influence dépendent aussi de la manière dont sont préparées, puis adoptées les décisions. Un regard vers les expériences passées démontre que l'Europe a été plus rapide et plus efficace lorsqu'elle a mis en œuvre la méthode communautaire. Alors que la nostalgie pour la méthode intergouvernementale a souvent causé des crises internes ou ralenti le processus de décision.

Le débat n'est pas clos, d'autant qu'est mise en avant la méthode dite « de l'Union » que la Chancelière Merkel a défendue et illustrée lors d'un récent discours au Collège de Bruges. Le moment est donc venu pour moi de rappeler les fondements et les avantages de la méthode communautaire.

### L'Euro au cœur des contradictions européennes

Comme je l'ai souligné avec force depuis 1997, l'Union économique et monétaire a deux vices de construction. D'une part, le déséquilibre entre l'économique et le monétaire, à cause de l'absence d'une coordination des politiques économiques nationales. Le rapport du Comité Delors de 1989 soulignait le caractère vital de cet équilibre, les événements ont hélas confirmé la justesse de ce diagnostic qui se référait aux conditions de réussite d'une zone monétaire optimale.

Si, par hypothèse, la coordination des politiques macro-économiques avaient existé depuis 1999, les rapports de la Commission européenne auraient souligné les risques portant sur la stabilité financière, en raison des bulles immobilières naissantes et des excès de l'endettement privé. Mais, il n'en a rien été.

Ce qui m'a surpris le plus c'est la réaction de certains pays membres disant « Nous ne sommes pas responsables des bêtises des autres ». Alors, à quoi a servi le Conseil de l'Euro ? Pourquoi la Banque centrale européenne, uniquement braquée sur l'objectif des prix, n'a-t-elle pas sonné l'alarme ? Par conséquent, en l'absence de réactions des institutions européennes, depuis 2006, la responsabilité collective est engagée.

La nécessité d'une meilleure gouvernance globale est d'ailleurs admise.

Le deuxième défaut s'est révélé par la confusion entretenue entre les membres de l'Union européenne et monétaire (ils sont dix-sept depuis le 1<sup>er</sup> janvier dernier) et les vingt-sept membres de l'Union européenne. Le bon sens explique que lorsque certains pays ont en commun la même monnaie, ils ont des droits et des devoirs particuliers bien plus importants que ceux qui n'appartiennent qu'à l'Union européenne.

Il s'agit de remédier à ces deux défauts.

Faut-il, pour autant, condamner cette expérience et exprimer la nostalgie de la monnaie nationale ? Je ne le crois pas.

Mais auparavant, et face au déluge de critiques contre l'Euro, il convient de rappeler le bilan des dix premières années de l'Euro, avant le déclenchement de la crise financière :

Les résultats sont positifs, un taux de croissance de 2,1% par an, un progrès d'investissement à 2,2 % par an (meilleur chiffre depuis 1990), 16 millions d'emplois créés, soit plus 15%, une inflation maîtrisée, une baisse du coût de l'argent, les échanges à l'intérieur de la zone représentent un tiers du commerce total, contre un quart il y a 10 ans.

Bien entendu, la convergence n'était pas totalement satisfaisante. L'écart entre les taux d'intérêt allait jusqu'à 3 à 4%, les déséquilibres des balances des paiements de certains pays s'étaient accrus, environ 10% du PIB pour l'Espagne, la Grèce et le Portugal.

Ce qui m'avait conduit en 2008 à ce constat : « L'Euro protège mais ne stimule pas. » Il protégeait même les pays « qui faisaient des bêtises ». La raison, je l'ai déjà indiquée, l'absence d'une coopération réelle en matière économique.

En effet, il n'est pas inutile de rappeler ici, à Berlin, que l'Euro est aussi une aventure allemande. Dès la création du système monétaire européen en 1979, les dirigeants

allemands ont incarné une vision de la construction européenne qui dépassait les intérêts à courte vue pour trouver des compromis qui ont fait avancer l'Europe. Ils ont convaincu les autres pays que la stabilité monétaire est une condition essentielle pour la réussite d'une économie sociale de marché.

Cette politique a été confirmée lors de la crise monétaire de 1992 où des arrangements ont été trouvés pour faire vivre le SME jusqu'à la création de la monnaie unique. Mais ces avancées n'ont été obtenues que par référence au Deutsche Mark qui a été l'ancre des systèmes européens. D'où une énorme contribution de la RFA à la progression de l'intégration européenne. Mais avec des contreparties concrètes pour le commerce extérieur et pour les implantations des entreprises dans l'Union européenne : les ventes de la RFA vers l'Union à 27 représentent 63% de ses exportations, dont 43% vers les pays de l'UEM.

Ainsi, l'interdépendance assurée entre nos pays est porteuse de solidarités positives. Ce qui n'est, hélas, pas bien compris, d'où les réactions hostiles, voire méprisantes, observées depuis le début de la crise.

Et pourtant, les Européens n'ont qu'un devoir : organiser la résistance à la spéculation et aux adversaires éternels de la monnaie unique. Or, les réactions ont été trop lentes et insuffisamment fortes. Certes, la situation est difficile, les discussions doivent être ouvertes, mais pas aux dépens d'une bonne gestion de la crise qui implique rapidité de la réaction, cohérence et efficacité.

Trop de rumeurs, trop de propos destinés à rassurer l'opinion publique nationale ont alimenté le scepticisme sur l'avenir de la monnaie unique. Rien n'est encore gagné, mais fort heureusement une solidarité plus explicite apparaît dans les intentions récentes de nos responsables.

Il reste à concrétiser cette volonté d'une gouvernance plus ferme et plus convaincante. Nous espérons qu'elle sera l'heureuse conséquence de plusieurs actions décidées par la Conseil européen :

- La permanence et le renforcement du fonds d'assistance mutuelle ;
- La mise en œuvre d'une réglementation efficace du système financier et bancaire ;
- Le succès de l'opération dit « du semestre européen » pour plus de convergence dans les politiques macro-économiques des pays membres de l'UEM ;
- La réussite progressive, donc la crédibilité, des efforts d'assainissement budgétaire.

Soyons pragmatiques. Observons les évolutions et les résultats des mois à venir. Mais il est évident que si aucun progrès n'était réalisé, il faudrait réfléchir à un saut institutionnel dans l'UEM afin de permettre une certaine mutualisation des politiques et une gouvernance plus efficace.

Il serait prématuré de porter un jugement sur les actions en cours. Mais il apparaît déjà que la conciliation entre plus de stabilité financière et plus de croissance passe par la valeur ajoutée qui pourrait apporter l'action proprement européenne, notamment grâce au soutien de l'investissement et de l'innovation, c'est-à-dire la préparation d'un futur plus favorable à l'emploi, à la compétitivité et à la sauvegarde du *welfare state*. De ce point de vue, tout reste à faire au niveau européen : qu'il s'agisse du budget de l'Union, de la répartition des fonds publics en faveur des actions d'avenir, de l'émission d'euro-obligations, non pour effacer les dettes mais pour financer les actions structurelles, les moteurs de la

croissance. Ce que j'avais proposé en vain, dès 1993, en tant que Président de la Commission, dans le rapport intitulé : « Croissance, compétition et emploi ».

Pour progresser, il faut parler clairement et dissiper les malentendus.

Nos concitoyens et nos responsables sont-ils bien convaincus que face à la grande mutation que nous imposent la mondialisation et la poussée des pays émergents, le choix pour l'Europe est entre la survie et le déclin ? Comme on dit tout simplement : l'union fait la force.

#### Autour du triangle d'or : compétition, coopération et solidarité

C'était la formule que j'avais proposée pour illustrer traité de l'Acte Unique (1985-87) qui a permis de réaliser, à la fois, le marché unique (l'objectif 92), la cohésion économique et sociale et la reconnaissance du dialogue social entre le patronal, les syndicats et les institutions communautaires.

Cette formule doit demeurer notre boussole pour concilier les avantages du libre échange avec les signes concrets de l'appartenance à un ensemble qui se veut à la fois puissant, influent et solidaire.

Or, nous avons reculé par rapport à cet idéal.

Tout d'abord, parce que la politique de cohésion économique et sociale rencontre de plus en plus de réticences chez les pays qui contribuent plus au budget européen qu'ils n'en reçoivent. Ils n'évaluent plus, à leur juste mesure, les retombées positives pour leur propre économie nationale, sous forme d'exportations et d'investissements directs. Au surplus,

l'affaiblissement voulu de la méthode communautaire fait que la cohésion économique et sociales se résume à des chèques donnés à certains pays, sans que progresse la coopération entre régions. La philosophie de l'Acte Unique était très différente. La coopération impliquait une concertation entre la Commission européenne et les régions, un bilan des actions menées, une diffusion à toute l'Europe des expériences réussies en matière de décollage des territoires, le développement des régions rurales, la création d'activités « bottom up ».

Pour le dire en une phrase, la coopération est le chaînon manquant de ma trilogie. On vient de le constater, pour les politiques des Fonds (régional, social, agricole). On le déplore dans les domaines de l'énergie et de l'environnement. Il faudrait parler des coûts de la non-coopération. C'est la raison pour laquelle j'ai proposé la création d'une Communauté européenne de l'énergie pour discipliner les marchés et empêcher la cartellisation au niveau national, tirer le bénéfice de réserves communes et d'actions en faveur de la diminution des CO2 et du développement des énergies nouvelles. Sans la coopération, la compétition demeurera pleine de risques aux yeux de certains, la solidarité sera refusée au nom des intérêts nationaux. La coopération rétablira l'équilibre au sein de l'UEM et assurera ses succès futurs. La coopération permettra à l'Union européenne de maximiser ses avantages dans les domaines de la recherche, de l'énergie et de l'environnement.

\*

\*       \*

J'en reviens donc, pour terminer, à cette idée centrale de la coopération. Elle vaut tout autant pour l'UEM à 17 que pour l'UE à 27. L'intégration des pays européens se réalise certes par le marché unique, la libre circulation des personnes, des biens, de services et des capitaux et l'adoption, à cet effet, de règles communes. Mais l'idéal de l'Union ne peut se

réaliser sans davantage de coopération entre les politiques macro-économiques, entre les systèmes financiers et bancaires, entre les entreprises et les syndicats. Elle justifie le dialogue social que j'ai lancé au niveau européen dès 1985, mais qui stagne ces dernières années. Or, ce n'est pas aux amis allemands que je dois rapporter que l'économie sociale de marché ne peut prospérer sans le dialogue social et le dynamisme de la société civile.

Il s'agit à la fois d'illustrer nos raisons de vivre et d'agir ensemble, de faire reposer l'effort commun sur tous les acteurs de la société. Y compris la société civile. C'est aussi la manière d'associer les citoyens et de faire progresser la démocratie.